

a rien de plus odieux dans l'histoire du monde que la conduite de ce monstre; il n'a pas été le persécuteur, mais le bourreau de l'Irlande. En mettant les pieds à Dublin, il avait juré d'exterminer ce malheureux peuple et il s'est employé à son œuvre avec une rage vraiment diabolique. S'il n'a pas réussi, c'est parce que sa tâche était impossible. Sans égard pour les usages reçus en pays civilisés, lorsqu'il prenait une place forte il ne faisait quartier à personne. Soldats désarmés, femmes et enfants, malades ou sains, tout était massacré.

À l'assaut de Drogheda, il fit périr trois mille personnes. Le sang coulait par ruisseaux et on frémit en songeant que cette guerre a coûté au dire des historiens 600,000 victimes à l'Irlande! Enfin, Cromwell est maître absolu du pays. Que va-t-il faire? Sa cruauté est-elle assouvie! Ses atrocités vont-elles l'épouvanter? Hélas non! Il a juré d'être l'assassin de ce peuple, son exterminateur, et la paix lui semble plus favorable que la guerre à l'exécution de son projet. Il se met de suite à l'œuvre, il organise des chasses aux habitants et les traque comme des bêtes fauves. Ceux qui tombent entre les mains de ses sbires sont entassés sur des navires qui les transportent aux Indes Occidentales où ils sont vendus comme esclaves!

C'est ici que se place un des plus terribles épisodes de l'histoire de l'Irlande. Le 12 août 1652, Cromwell fit passer un acte destiné à régler la situation de l'Irlande *The act of settlement*. En vertu de cette loi barbare, toutes les terres dans les trois plus riches des quatre provinces de l'Irlande sont confisquées et données aux soldats de Cromwell. Toutes les personnes compromises dans la révolte de 1641 sont condamnées à la mort et à la perte de leurs biens. Tous ceux qui ont jadis servi le roi, sont bannis du pays et perdent les deux tiers de leurs biens; l'autre tiers reste à leurs héritiers. Enfin tous les catholiques qui n'ont pas servi dans l'armée du roi, mais qui ne peuvent prouver leur affection pour la république, perdent le tiers de leurs propriétés, des terres représentant l'étendue des deux autres tiers leurs sont assignés au-delà de la Shannon. Puis pour compléter cette spoliation en grand, ordre est donné à tous les Irlandais